

## LE JIPF ET LE FCPE SIGNENT UN PROTOCOLE D'ENTENTE LE 7 JUIN 2019

Le Japan Investor Protection Fund (« JIPF ») et le Fonds canadien de protection des épargnants (« FCPE ») ont signé un protocole d'entente en vue de faciliter les échanges et la collaboration entre eux et d'établir, d'entretenir et de développer un partenariat dans le cadre duquel la protection des épargnants et la confiance dans les marchés financiers seront consolidées. Le protocole a été signé par M. Yoshio Okubo, président du conseil du JIPF, et M<sup>me</sup> Rozanne Reszel, présidente et chef de la direction du FCPE, le 9 mai 2019 à Tokyo.

Dans le cadre du protocole d'entente conclu, le JIPF et le FCPE consentent à échanger de l'information relative à leurs programmes de protection des épargnants ainsi qu'à promouvoir la collaboration lorsque des maisons de courtage transfrontalières cessent d'être solvables.

### AU SUJET DES ORGANISATIONS

Le FCPE est le seul fonds d'indemnisation reconnu par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour les courtiers en placement réglementés par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM). Le mandat du FCPE est d'assurer une protection lorsque les biens qu'un courtier membre du FCPE détient pour le compte d'un client admissible ne sont pas restitués à ce client à la suite de l'insolvabilité du courtier. Le FCPE est financé par les courtiers en placement réglementés par l'OCRCVM. Tous les courtiers en placement membres de l'OCRCVM sont des courtiers membres du FCPE. Pour en savoir plus, veuillez visiter le <http://cipf.ca/Public/AboutUs.aspx>

Le JIPF garantit la protection des épargnants et, par le fait même, s'assure de la fiabilité des opérations sur titres au moyen du versement d'indemnités aux clients ayant des réclamations admissibles contre des maisons de courtage insolubles ne respectant pas leur obligation de dépôt fiduciaire des actifs de leurs clients.

Pour en savoir plus, veuillez visiter le <http://jipf.or.jp/en/about/index.html>

Personnes-ressources :

**Ilana Singer (FCPE)**  
Vice-présidente et secrétaire générale  
Tél : 416-643-7120  
Courriel : [isinger@cipf.ca](mailto:isinger@cipf.ca)

**Takahiro Nakamura (JIPF)**  
Secrétaire générale  
Tél : 03-3667-9670  
Courriel : [kikin00@jipf.or.jp](mailto:kikin00@jipf.or.jp)